Académie Vétérinaire de France

Grand Prix de recherche
de l'Académie vétérinaire de France

Le Grand Prix de recherche de l'Académie vétérinaire de France (AVF) est attribué tous les 4 ans. Il est remis lors d'une séance solennelle de l'Académie.

Il est destiné à récompenser un chercheur vétérinaire francophone senior, dont les travaux originaux et innovants ont assuré le rayonnement international des vétérinaires dans la recherche, notamment grâce à des publications référencées. *Les membres de l'Académie vétérinaire de France ne peuvent concourir pour ce Prix.*

L'AVF entend ainsi donner un signal supplémentaire de son engagement pour que la profession vétérinaire repose, quelle que soit son type d'activité, sur un socle scientifique commun solide, qui garantit sa compétence et son niveau d'exigence partagé par notre société.

Ce Grand Prix de recherche complète les autres actions de l'AVF en faveur de la recherche scientifique par des vétérinaires. Ainsi, l'AVF a formulé un Avis pour qu'une formation par la recherche soit généralisée tout au long du cursus de formation, en particulier dans les Ecoles Nationales Vétérinaires (ENV). Elle décerne aussi annuellement un Prix de thèse d'Université pour des diplômés des ENV.

Ce Grand prix de recherche de l'AVF est doté d'une somme de 4.000 €.

<u>Le dossier de candidature doit comporter</u> :

1. **Une lettre de Candidature :**

–Cette lettre de candidature signée comprendra les informations suivantes :

– Nom et prénom du candidat ou de la candidate
– Date de naissance
– Adresse électronique
– Adresse postale
– Numéro de téléphone
– Déclaration de liens d'intérêt

La candidature devra indiquer le statut de la personne (chercheur statutaire, responsable d'équipe, …), le laboratoire passé ou présent (organisme, intitulé, responsable) dans lequel les travaux nt été réalisés

- Au moins une lettre de recommandation.

2. Un exposé du Travail :

– Cet exposé du travail en langue française sera limité à une page

– Les principaux tirés à part des publications en rapport avec cette candidature (5 au maximum)

3. Un Curriculum Vitae d'une page

<u>Soumission du Dossier</u> :

Le dossier est à envoyer **avant le 30 mai 2027 par courriel** :

à **pierre.sai@sfr.fr et eguaguere@afvac.com**

<u>Évaluation</u> :

Après une évaluation par deux rapporteurs puis celle du comité des prix de l'AVF, la proposition de choix du lauréat sera soumise pour approbation au Conseil d'Administration de l'Académie

La cérémonie officielle de remise du prix aura lieu lors de la dernière séance de l’Académie.en décembre de l’année suivant l’année de dépôt du dossier